

Proposition présentée par les députés:

*MM. Eric Leyvraz, Eric Bertinat, Eric Ischi et
Philippe Guénat*

Date de dépôt: 13 novembre 2006

Messagerie

Proposition de motion **Appui scolaire par internet**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:

- que l’enseignement obligatoire doit s’assortir d’un appui permanent à la disposition des élèves ;
- qu’internet en est l’outil idéal par la facilité et la maîtrise que les jeunes en ont, par la souplesse également et l’adaptation précise à leurs besoins scolaires ;
- que le canton du Jura en fait une expérience positive et encourageante depuis le lancement en 2002 d’un site de dialogues en ligne, fréquenté déjà par huit élèves en moyenne par jour ;
- que le service de l’éducation de ce canton s’est aperçu qu’il y avait plus d’enfants à disposer d’une connexion ADSL à domicile que d’enfants attendus chez eux par leurs parents au retour de l’école ;
- que cette solitude pendant deux à trois heures peut être source de dérive si l’enfant est livré sans contrôle aux jeux et chats sur le web ;
- que la possibilité de se livrer à un « chat » pour résoudre les difficultés d’un devoir joint l’utile au ludique et permet de rompre en tout cas l’isolement scolaire et la solitude relationnelle ;

- qu'internet doit être complètement immergé dans la vie quotidienne de la population scolaire, complètement intégré à l'orientation de la politique que l'on définit pour l'école ;
- qu'en son temps, le canton du Jura s'est donné les moyens de cette réalité en désignant quelques-uns de ses enseignants à une réflexion sur cette intégration et sur sa pérennisation ;
- qu'à cette fin, les enseignants ont été déchargés mensuellement de quelques heures d'enseignement pour se consacrer à l'élaboration de ce projet qui a finalement abouti au site www.educlasse.ch ;
- que, depuis cette date, huit enseignants sont engagés à l'heure pour la durée d'un semestre, allument leur ordinateur tous les soirs de 18 h 30 à 19 h 30 et attendent les questions des élèves ;
- que la prise de conscience des Jurassiens est telle, quant aux ressources inhérentes à l'internet que la politique de l'éducation se doit d'exploiter, que l'appui scolaire en ligne est perçu comme un acquis définitif de l'enseignement, à ne plus remettre en cause dans son principe, fréquentation assidue des élèves ou pas ;
- que l'avantage principal de cette aide en ligne repose sur la pédagogie appliquée : l'enfant n'obtient pas de réponse immédiate qui lui fournisse la solution clé en main ; l'échange peut aller jusqu'à engendrer une quarantaine de questions-réponses, parfois pendant plus d'une heure, en sorte de le faire raisonner sur le problème soumis et sur la façon de le résoudre ;
- que M. Cyril Jeanbourquin, l'un des initiateurs de ce concept sous l'égide du Centre d'émulation informatique du Jura (CEIJ), dit à ce sujet que l'enrichissement des devoirs en ligne apporté à l'enseignement réside
 - a) dans la continuité du dialogue noué entre enseignant et élève (autant de questions-réponses que nécessaires pendant tout le temps nécessaire au cheminement de son raisonnement),
 - b) dans la possibilité de résoudre sans attendre les difficultés qui surgissent et de ne pas laisser les lacunes repérées par l'élève même développer chez lui un sentiment d'impuissance, voire d'échec et de découragement qui puisse diminuer l'efficacité des devoirs à domicile et installer insidieusement un décrochage d'intérêt et de curiosité face à des matières exigeantes ;

- que l'exemple du canton du Jura est à suivre résolument, à d'autant plus forte raison qu'il y aurait tout à gagner de s'inspirer de son expérience, lui qui en a déjà essuyé les plâtres, en a établi un rapport qu'il a pris la peine de publier, il y a deux ans déjà, dans la revue *L'Edicateur* destinée aux professionnels de l'instruction publique en Suisse romande (dont les enseignants genevois) et se montre aujourd'hui tout disposé à la partager,

invite le Conseil d'Etat

- à mettre sur pied un service d'accompagnement des devoirs à domicile et de contrôle des connaissances par internet ;
- à l'intégrer sans délai ni réversibilité dans la structure de l'enseignement dispensé par le DIP ;
- à repenser à cette fin les grilles horaires d'enseignement des maîtres et professeurs en sorte d'organiser une rotation de leur disponibilité entre 17 h 30 et 19 h 30 des lundis, mardis, jeudis et vendredis ;
- au besoin à engager des enseignants nouvellement retraités, le tout à des conditions similaires à celles du canton du Jura ;
- à nommer un groupe de travail d'enseignants qui puisse travailler en coordination avec les animateurs du Centre jurassien d'émulation informatique en sorte d'opérer le transfert de leur savoir-faire à moindre coût, à moindre effort d'adaptation et surtout en un temps record d'application opérationnelle ;
- à nommer consécutivement un observatoire d'enseignants qui analyse périodiquement l'évolution de l'enseignement produit sous cette forme et par ce canal et qui améliore et diversifie l'outil autant et aussi largement que possible.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Une observation bien formulée vaut mieux qu'un long discours !

C'est à M. Cyril Jeanbourquin qu'on la doit : l'appui scolaire par internet offre un précepteur à chaque enfant qui se connecte !

La pointe du progrès permet un privilège d'autrefois, celui d'avoir pour soi l'attention exclusive d'un professeur pendant tout le temps nécessaire à surmonter une difficulté d'apprentissage...

Selon les observations faites auprès des jeunes internautes jurassiens, ceux qui sont venus une fois sur le site educlasse y reviennent sans rechigner parce qu'ils osent questionner l'enseignant en ligne et le questionner encore, et encore, jusqu'à avoir complètement résolu leur problème.

En classe, ils ne peuvent (ou ne veulent) se le permettre, de peur de ralentir le cours, de provoquer peut-être l'impatience de l'enseignant et les moqueries des copains.

Internet chasse les inhibitions, cela d'autant plus facilement que celui qui sollicite l'appui le fait sous couvert de pseudonyme et que les gaucheries du raisonnement qu'il risque ne laissent pas de stigmates sur son identité.

En outre, avant même de rechercher le dialogue avec un enseignant en ligne, l'écopier pragmatique (ou timide) peut commencer par fouiller dans les archives du site pour voir si sa question n'aurait pas déjà fait l'objet d'un « chat » comparable.

Quel champ immense ouvert à la curiosité, à la prise en charge propre de l'enfant, à sa conquête de l'autonomie, à sa familiarisation sans appréhension aux difficultés de tout apprentissage !

Notre étonnement est toutefois grand d'apprendre que la publication du Centre d'émulation informatique du Jura remonte au 8 octobre 2004 et qu'elle semble avoir eu autant d'effet sur les enseignants genevois qu'un prêche dans le désert !

Peut-on reprocher aux élèves leur penchant naturel à l'inertie quand les enseignants eux-mêmes, description de l'expérience jurassienne sous les yeux, ne semblent même pas vouloir deviner l'immense potentiel de l'outil internet pour compléter l'enseignement traditionnel, pour encadrer le travail des enfants et pour réduire la fracture sociale des chances face aux études !

Quant au financement d'un mode d'enseignement qui appartient totalement à notre temps – et connaîtra probablement dans le futur des déclinaisons encore insoupçonnées aujourd'hui –, il doit se trouver, en tout état de cause et sans délai, quoi qu'il arrive, parce qu'on ne peut rater le rendez-vous de la plus formidable révolution de l'humanité.

En l'espèce, l'aide du CEIJ à la transplantation du concept à Genève ne semble devoir connaître ni réticence ni entrave et s'opérerait de toutes les façons à des conditions infiniment plus avantageuses que s'il fallait détacher plusieurs enseignants genevois, férus d'informatique, en « recherche et développement » d'un pareil programme.

M. Charles Beer, Chef du Département de l'instruction publique, a annoncé en septembre dernier vouloir concentrer efforts et moyens de l'Etat sur quelques collèges aux résultats préoccupants ; il ne lui sera absolument pas difficile de distraire une somme comparativement dérisoire pour la consacrer à un appui offert, cette fois, à tous les élèves, sans distinction ni discrimination positive...

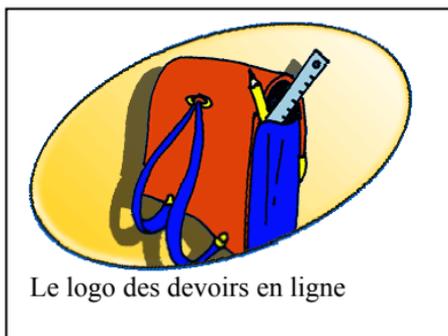
En espérant, Mesdames et Messieurs les députés, que vous remédiez à cet incompréhensible « déficit d'intérêt » de notre corps enseignant en vous adonnant vous-mêmes à la lecture de l'article de M. Cyril Jeanbourquin joint en annexe, nous vous remercions d'apporter votre plébiscite à la présente proposition de motion.

l'Educateur du n°10/2004 du 08 octobre 2004

Les devoirs en ligne.

Les devoirs en ligne constituent le fer de lance du site cantonal jurassien www.educlasse.ch. Dans un canton qui compte 9000 élèves, quatre soirs par semaine après le souper, deux enseignants sont devant leur écran d'ordinateur, connectés au site des devoirs en ligne sur Educlasse. Ils attendent que des élèves se connectent et leur posent des questions. Les deux animateurs sont présents durant une heure. Les élèves savent donc qu'ils trouveront immédiatement un enseignant qui pourra les aider s'ils se connectent au site durant ce laps de temps.

Par l'entremise d'un forum, élèves et enseignants se questionnent et se répondent. Les problèmes des élèves sont très variés : « Comment faire pour améliorer mon orthographe ? », « Je n'arrive pas à faire l'exercice 213 en géométrie », « Dit-on en anglais: on a plane ou at a plane », « Pouvez-vous me conseiller un site sur internet ou je peux mettre des verbes en français et où je peux les voir conjugués en allemand », « J'ai un exercice de math à faire sur le calcul littéral et je ne comprends pas le calcul suivant : $18Xa$ la puiss6-24xa la puiss2ypuiss3=... »



Le logo des devoirs en ligne

Face à la variété de questions, l'enseignant en ligne joue plusieurs rôles : il conseille une technique d'apprentissage, débusque dans un problème de math l'élément que l'élève ne comprend pas. L'animateur est également utilisé pour filtrer l'internet, en renvoyant à des adresses de qualité, où les informations sont pédagogiques et pertinentes.

Mis en route en décembre 2002, ce service fait son chemin. Près de 400 questions pour 2500 échanges de réponses sont archivées. Mais à entendre les instigateurs du site, malgré un fort taux de connexion à l'Internet dans les foyers la prestation n'est pas encore assez utilisé, les élèves et les parents ne pensant peut-être pas à celle-ci.

D'où vient l'idée ?

Le Centre d'Emulation Informatique du Jura (CEIJ) est un groupe d'enseignants jurassiens chargés de l'intégration des MITIC dans l'enseignement. Il y a deux ans, de la cuisine de son site internet, (EDUC - www.educ2006.ch), est sorti le site www.educlasse.ch, dédiée aux élèves.

Educlasse est né pour accompagner les élèves pendant et après l'école. Les enseignants y trouvent un nouveau moyen d'enseignement, avec des activités diverses coulées dans le moule des plans d'études cantonaux.

Après l'école, les élèves peuvent être assistés à distance par des enseignants dans leurs devoirs à domicile.

Le canton a ainsi engagé huit enseignants du primaire et du secondaire I à assurer une heure de permanence hebdomadaire sur le site Educlasse. Ces enseignants proviennent des trois districts jurassiens, et entre tous, ils couvrent l'essentiel des disciplines sujettes à devoirs.

Une ombre menaçante.

On le remarque depuis la popularisation de l'internet au tournant du millénaire: des sociétés commerciales s'engouffrent dans les espaces laissés libres par les écoles publiques. Espaces abandonnés pour des raisons d'économie budgétaire. Au moment où les prestations du service public se raréfient pour faire des économies, le paradoxe est fort puisque ces sociétés les récupèrent pour gagner de l'argent...

Le domaine des devoirs n'échappe évidemment pas à la règle. Moyennant finance (env. 150 Fr./an), des sites réputés proposent d'aider nos têtes blondes à réaliser leurs devoirs. Le site <http://www.revisionsnathan.com> du groupe Vivendi Universal est un exemple. En sachant que ce groupe pèse 25 milliards d'Euros de chiffre d'affaires et emploie 25'000 personnes dans 71 pays, le spectre de la mondialisation et de la commercialisation du monde scolaire étend toute son ombre.

Le Canton du Jura a décidé de réagir. Avec les « devoirs en ligne sur www.educlasse.ch », c'est en fait le canton du Jura qui propose aux élèves jurassiens un accompagnement scolaire. On ne promet pas ici comme chez Paraschool l'illusion d'une « réussite scolaire ». Simplement une aide aux devoirs, effectuée par des enseignants qui connaissent le plan d'études et les moyens d'enseignements.

Un forum ponctuel.

Les devoirs en ligne n'apportent aucune révolution technologique. Les élèves et les professeurs utilisent un simple forum pour résoudre ensemble des problèmes de devoirs. Le petit plus, c'est la permanence, du lundi au jeudi durant une heure, de deux enseignants devant leur écran d'ordinateur. Pendant cette heure de début de soirée, les élèves jurassiens savent que les questions qu'ils poseront seront prises en charge dans les trois minutes par un professeur.

Pour plus de clarté, les dialogues établis entre maîtres et élèves disparaissent de la page des devoirs au bout de 24 heures, et passent dans les archives.

« Aider l'élève à comprendre et à trouver par lui-même plutôt que de donner la solution toute faite » est le slogan qui guide les enseignants engagés. Quand il y a lieu de le faire, ils multiplient les questions et les exemples pour consolider une matière.

Une clientèle ciblée.

Le but avoué des devoirs en ligne sur Educlasse est de permettre aux élèves de bénéficier d'une aide ponctuelle de la part d'un enseignant. C'est aussi le recours à la « dernière chance ». C'est pourquoi les devoirs en ligne arrivent en soirée, au moment où l'élève doit pouvoir aller se coucher tranquillement, avec la conscience du travail accompli et l'impression d'avoir compris de la matière.

Les devoirs en ligne visent également une clientèle particulière : les élèves timides qui n'osent pas poser des questions en classe, devant les camarades, ou face aux professeurs. Il y a toute une catégorie d'élèves qui préfèrent écrire que parler. En écrivant depuis la maison et sous le couvert d'un pseudonyme, la gêne tombe d'un coup, et les réels problèmes peuvent être

exposés. Soulignons à ce propos que les enseignants des devoirs en ligne doivent faire preuve d'une grande souplesse. On laisse passer, parce que ce n'est pas le cœur du débat, un tutoiement accidentel ou une orthographe pour le moins discutable.

D'ailleurs, élèves et enseignants doivent réfléchir et écrire vite, sans possibilité de corrections. Ceci explique les nombreuses fautes d'orthographe qui apparaissent dans les dialogues.

De riches archives

Au service de l'enseignement du canton du Jura, on insiste beaucoup sur les archives des devoirs en ligne. Ces archives, en accès libre, constituent peu à peu une base de données très riche sur l'appréhension des notions scolaires et les problèmes d'apprentissages des élèves. Les enseignants peuvent y trouver des blocages récurrents rencontrés par leurs élèves lorsqu'ils se retrouvent seuls devant un problème. Parfois, l'animateur en ligne aura trouvé le bon chemin pour amener l'élève à surmonter les obstacles.

Sans nul doute, cette base de données pourrait constituer une référence intéressante pour les futurs enseignants.

Les archives des devoirs en ligne peuvent être consultées librement sur le site www.educlasse.ch. Une petite visite permet d'appréhender la problématique des devoirs sous un angle différent.

On terminera par ce sympathique commentaire d'une élève de fin de 9^e année :

« Bonjour ! Je voulais juste vous remercier pour toute l'aide que vous m'avez apportée et l'aide que vous avez apportée à tous les élèves du jura en créant ces devoirs en ligne. Je vous remercie mille fois, je ne sais pas ce que j'aurais fait sans cette aide alors je vous souhaite bon vent pour la suite ! » Marie.

Les aspects négatifs :

La fracture numérique

Des voix s'élèvent, évoquant la fracture numérique. Tous les élèves n'ont pas la chance de disposer d'une connexion internet. A cela, les instigateurs répondent : « Doit-on attendre que tous les élèves soient connectés pour que l'école prenne place sur l'internet et fournisse des prestations de qualité ? Les ados utilisent l'internet pour « chatter » et jouer. Montrons leur que le WWW est aussi et surtout un savoir planétaire à portée de clics, où toutes les questions peuvent trouver des réponses. »

La communication asynchrone :

Le « clavardage » ou « chat » ne convenant pas à une discussion posée et réfléchie, les animateurs du CEIJ ont choisi l'option du forum. Le problème avec un forum, c'est que l'on ne sait pas ce que fait la personne avec qui la discussion a débuté. Est-elle en ligne ? Me répond-elle ?

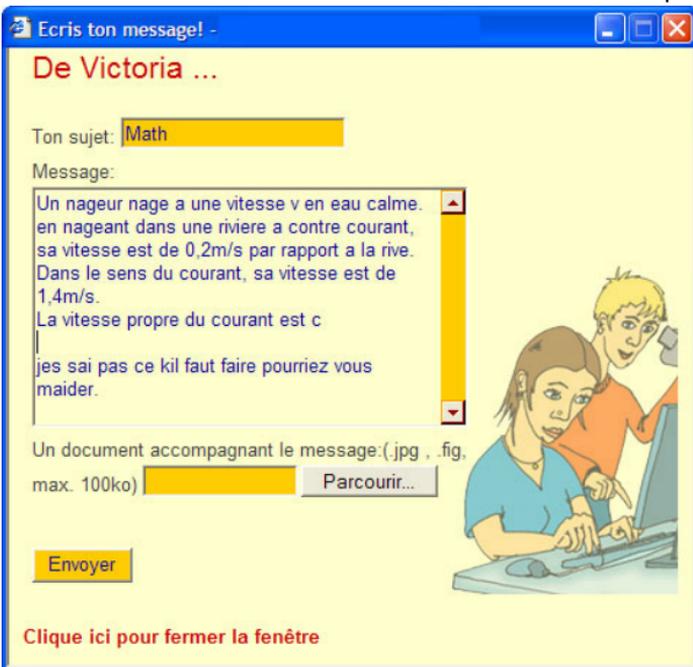
Il n'est pas rare d'assister à des commentaires comme : « Ouhouu...y a qq'un ? »

Il arrive également que les réponses se croisent.

La communication en mode texte :

Allez expliquer un problème de géométrie avec du texte. Souvent, l'élève s'épuise et abandonne.

Depuis le mois d'août, il est désormais possible d'introduire des figures géométriques réalisées avec Cabri-Géomètre dans le dialogue. Il est également possible d'utiliser des images scannées, par exemple pour montrer la donnée.



Le couvert de l'anonymat :

L'anonymat est utile, car l'élève peut questionner sans gêne. Mais il permet malheureusement à des élèves ou à des adultes peu respectueux de venir tester les enseignants ou semer la zizanie. Quelques interventions ont dû être supprimées a posteriori.

Le matériel :

Aider les élèves dans leurs devoirs signifie que les enseignants doivent posséder si possible le matériel des élèves. En couvrant toutes les branches de la 3^e à la 9^e année, ceci est impossible. L'élève doit donc toujours commencer par décrire très précisément l'exercice qui lui pose problème, avant de pouvoir être pris en charge.

Exemple de dialogue (à publier en encart ?).

« Quels sont les 8 types de phrases ? Merci. », question posée par ...Audrey, élève de 6e année (de 19h35 à 20h18) .

Educ-DS à 19:38 :

Salut Audrey. Lesquels connais-tu déjà?

Audrey à 19:40 :

Interrogative, exclamative, impérative, déclarative

Educ-DS à 19:41 :

Moi je les classe en quatre types et six formes. Les quatre que tu me donnes sont justes. Si je te dis: « Le train arrive à Milan à 16h15 ». Quel est le type de cette phrase?

*Audrey à 19:45 :*Déclarative

Educ-DS à 19:46 :

Juste. Maintenant: « le train n'arrive pas à Milan à 16h15 ». Qu'est-ce qui change?

Audrey à 19:50 :

Il y a le « pas », peut-être une phrase négative ?

Educ-DS à 19:52 :

Oui, il y a le « n'.....pas ». On la dit donc déclarative négative.

Tu as ainsi une déclarative positive et une déclarative négative.

As-tu déjà entendu parler de forme active et passive et de forme emphatique?

Audrey à 19:56 :

« Nous mangeons un gâteau » : quel est le type de phrase ?

Educ-DS à 19:59 :

Observe: cette phrase dit-elle simplement ce qui se passe? Ou bien y donne-t-on un ordre? Ou pose-t-elle une question? Ou introduit-elle une intensité?

Audrey à 20:03 :

Elle dit ce qui se passe. Je ne connais pas encore les actives, passives et emphatiques. On apprend seulement les 8 types de phrases.

Educ-DS à 20:05 :

Si elle dit ce qui se passe c'est donc une ...

Peux-tu répondre ?

Audrey à 20:09 :

Je pense « passive ».

Educ-DS à 20:14 :

Non, c'est comme dans l'exemple du train. Le train arrive à Milan: on dit ce qui se passe. Elle est déclarative.

Si je dis: « Comme tu travailles beaucoup aujourd'hui! » elle est exclamative

Si je pose une question, elle est ...?

Et si je donne un ordre (imperare en latin), elle est ...?

Audrey à 20:18 :

Interrogative et impérative

Merci encore et il n'y a que 4 types de phrases et non 8 comme j'ai cru comprendre. Bonne nuit